



PROGRAMME

La consultation sur les programmes du collège débute le 11 mai. Consultation individuelle et informatisée. Le SE-UNSA demande au ministère qu'une consultation collective soit organisée dans les établissements. Cet avis qualitatif est très attendu du CSP qui présente ces projets comme des propositions à travailler et améliorer avec les enseignants

L'ESSENTIEL

- **Une consultation nationale est organisée par le ministère du 11 mai au 12 juin**, informatisée et individuelle, pour que les enseignants donnent leur avis sur les programmes qui les concernent.
- Les programmes seront revus durant l'été par le CSP et passeront au Conseil Supérieur de l'Éducation au mois de septembre.
- Pour la première fois, les programmes sont construits en cohérence et continuité du CP à la 3ème.
- Ces programmes ont pour objectif la maîtrise du socle commun à l'issue de la scolarité obligatoire, permettant aux élèves de poursuivre leurs études, de préparer leur vie citoyenne et leur future insertion professionnelle.
- « *Les projets de programmes n'entrent pas dans le détail des pratiques de classe, des démarches des enseignants ; ils laissent ces derniers apprécier comment atteindre au mieux les objectifs des programmes en fonction des situations réelles qu'ils rencontrent dans l'exercice quotidien de leur profession* », indique l'avant-propos des programmes.
- Ces nouveaux programmes tranchent avec les habituels programmes scolaires qui étaient annuels. Il s'agit désormais de programmes dits « de cycle », qui fixent des « attendus », autrement dit ce que les élèves doivent avoir acquis au terme de périodes de trois ans lors de leur scolarité obligatoire: du CP au CE2 (cycle 2), du CM1 à la 6e (cycle 3) et de la 5e à la 3e (cycle 4).
- Les nouveaux programmes rentreront en vigueur en 2016 pour la première année de chaque cycle (en clair la 5^{ème}) en même temps que le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, avec lequel ils doivent s'articuler et qui définit ce que tout élève doit avoir acquis à 16 ans.

Pour le SE-Unsa, ces programmes doivent être pratiques pour les enseignants, et adaptés aux élèves. Ils doivent permettre de construire des ponts solides entre les disciplines et les enseignements et proposer des choix aux enseignants experts, amenés à prendre plus de responsabilité dans la conduite de leur pédagogie.

Le SE-Unsa a demandé au ministère, qu'outre ce questionnaire individuel, les enseignants puissent se saisir collectivement de ces programmes dans les écoles et collèges, et puissent faire connaître par un avis qualitatif leurs remarques et propositions. Cet avis qualitatif est très attendu du CSP qui présente ces projets comme des propositions à travailler et améliorer avec les enseignants.

CONSULTATION 2014 -2015

[RÉPONDRE AU QUESTION INDIVIDUEL EN LIGNE](#)

Eduscol met à disposition une adresse électronique pour les contributions collectives des équipes, ainsi que pour toutes celles et ceux qui souhaitent donner leur avis sur les projets de programmes du collège : college-consultation-2014-2015@education.gouv.fr

ORGANISATION

Les projets de programmes sont articulés au nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils entreront en application à la rentrée 2016.

Ils sont conçus par cycles et selon une logique curriculaire : ils doivent assurer une acquisition progressive des connaissances et des compétences de chaque élève.

Les projets de programmes sont adossés à la nouvelle organisation pédagogique du collège. Les huit thèmes de travail des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sont inscrits dans ces projets.

Chaque projet de programme est organisé en trois parties complémentaires :

- une présentation des principaux enjeux et objectifs de formation du cycle ;
- les contributions des champs disciplinaires ou disciplines à l'acquisition de chacun des cinq domaines de formation du socle commun ;
- dans chaque champ disciplinaire ou discipline, les niveaux de maîtrise attendus à la fin du cycle, les compétences et les connaissances à acquérir, des pistes de démarches et d'outils auxquels les enseignants peuvent recourir, des repères de progressivité.

LES PROJETS DE PROGRAMME

- [Télécharger le projet de programmes du cycle 3 \(pdf\)](#)
- [Télécharger le projet de programmes du cycle 4 \(pdf\)](#)

RESSOURCES ASSOCIÉES

- [Les cycles d'enseignement et le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#)
- [La nouvelle organisation pédagogique du collège](#)